

QUESTIONNAIRE SUR LE LIEU DE RÉSIDENCE

Aux parents, tuteurs et élèves :

Ce formulaire a pour propos de mettre en pratique la Loi McKinney-Vento (référence : McKinney-Vento Act 42 U.S.C. 11435). Il faut le remplir pour chaque élève. Les informations que vous donnez sont confidentielles. Il n'y aura aucune discrimination contre votre fils(fille) suite à votre transmission de ces données.

Veillez renseigner les tableaux suivants sur le logement de l'élève. Cela nous aidera à déterminer les services dont il(elle) peut bénéficier.

Note to schools/Temporary Housing Liaisons/Note aux responsables Logement provisoire/établissements scolaires : Please assist students and families in filling out this form. Do not simply include this form in the registration packet, because if the student qualifies as residing in temporary housing, the student is not required to submit proof of residency and other required documents that may be part of the registration packet.

Nom de l'élève			
Nom de famille		Prénom	2 ^e prénom
N° OSIS	Date de naissance (mois/jour/année)	Sexe	Établissement scolaire

School Use Only/Réservé
à l'usage de
l'établissement scolaire

Merci de sélectionner les conditions de logement actuelles de l'élève. Cochez une case uniquement :

Faites une coche (✓)	Questionnaire de sélection du type de résidence	ATS Code*
	Sous ou co-location Avec une autre famille ou quelqu'un d'autre suite à la perte du logement ou à des difficultés économiques	D
	Foyer ou autre centre d'hébergement Foyer ou centre d'hébergement d'urgence ou provisoire	S
	En attente de placement en famille/foyer d'accueil	A
	Motel Vivant dans une chambre qui NE fait PAS partie d'un centre d'hébergement d'urgence ou provisoire et qu'il faut payer	H
	Autre type d'hébergement provisoire Camping pour tentes ou caravanes, voiture, parc, lieu public, bâtiment abandonné, rue ou tout autre endroit inadapté pour y vivre	T
	Résidence permanente Élève vivant dans un logement fixe, de manière régulière/normale, dans des conditions convenables	P

*Code du système automatique ATS de gestion administrative des écoles de la Ville de New York

School Use Only/Réservé à
l'usage de l'établissement
scolaire

Si l'élève N'a PAS de résidence permanente, précisez également si ce qui suit s'applique :

	Unaccompanied Youth Jeune dont la garde physique n'est assurée ni par le père, ni par la mère, ni par le tuteur	Enter "Y" if applicable
--	---	--------------------------------

Prénom et nom d'un des parents/tuteurs
(en caractères d'imprimerie)

Signature du parent/tuteur

(mois/jour/année)

S'il vous plaît, retournez ce formulaire à l'établissement scolaire de votre fils(fille) comme demandé.

Note : Les réponses que vous avez données ci-dessus aideront à savoir à quels services votre enfant ou vous pouvez avoir droit en vertu de la Loi McKinney-Vento. Les élèves tombant sous la protection de cette loi ont le droit d'être inscrits sans délai à l'école, même s'ils n'ont pas les documents qu'on demande habituellement, comme les justificatifs de domicile, les pièces du dossier scolaire, les feuilles de vaccination ou le certificat de naissance. Après avoir inscrit l'enfant/adolescent, l'établissement scolaire doit contacter son ancienne école pour obtenir les pièces de son dossier scolaire, y compris ses feuilles de vaccination. Le ou les responsables des élèves en logement précaire (Students in Temporary Housing Liaisons - STH Liaisons) ont pour mission d'aider l'élève à se procurer tous les documents nécessaires, voire à se faire vacciner si besoin est. Les élèves protégés par la Loi McKinney-Vento peuvent aussi, dans certains cas, avoir droit au transport scolaire gratuit ainsi qu'à d'autres services. Veuillez vous référer à la Disposition Réglementaire A-780 du Chancelier.

À ce formulaire est jointe une page intitulée :
« McKinney-Vento Homeless Assistance Act – Students in Temporary Housing Guide for Parents & Youth » (La Loi McKinney-Vento d'assistance aux sans domicile fixe – Guide pour les parents & les jeunes sur les élèves en logement provisoire)